

Economie : Agadir : Atelier de travail sur la problématique d'approvisionnement en noix d'arganier les unités de production

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-09-2008 01:52:28

Les participantes à un atelier de travail organisé, dernièrement à Agadir, sur la problématique d'approvisionnement en noix d'arganier des unités de production de l'huile d'argan, ont appelé au soutien des coopératives féminines oeuvrant dans ce domaine.

Au cours de cette manifestation, les représentantes de plus de 40 coopératives ont souligné la nécessité d'une intervention urgente des autorités concernées pour lutter contre le phénomène des coopératives "factices".

Elles ont également exhorté les différents secteurs publics concernés à élaborer une stratégie à long terme en vue de réaliser et financer des projets de nature à assurer l'approvisionnement des unités de production en noix d'arganier.

Cette action nécessite une série de mesures, particulièrement l'amélioration de la productivité des arganiers, l'adoption d'un modèle réussi de gestion participative durable et la régénération de cette ressource, ont-elles estimé.

Plusieurs questions relatives à l'approvisionnement des coopératives en noix d'arganier et aux coûts de production de l'huile d'argan ont été débattues au cours de cette rencontre, organisée par l'Association nationale des coopératives d'argan "ANCA " en collaboration avec l'Unité de gestion du projet d'argan relevant de l'Agence pour le développement et la promotion sociale soutenue par l'Union européenne.

Le prix de l'huile d'argan a augmenté à la suite de la hausse de la demande de cette matière ces derniers mois, selon un communiqué des organisateurs de cet atelier.

D'après des recherches, l'huile d'argan, utilisée, entre autres, dans la fabrication de certains produits cosmétiques, est dotée de plusieurs vertus médicinales.

Ont participé à cet atelier, des représentantes de coopératives de production et plusieurs partenaires de l'Unité de gestion du projet d'argan, ainsi que des représentants des services des eaux et forêts, du ministère de l'Agriculture, du Conseil régional Souss-Massa-Daraâ et des Chambres d'agriculture.

MAP